

Alain Posteur  
12 rue des Blé  
01001 Losse en Gelaisse

George Town, le 1er avril 2009

Monsieur,

Pour la déclaration de mes revenus 2008, j'ai choisi de produire mes frais pour leur valeur réelle.

J'ai ajouté à mon revenu imposable toutes les indemnités pour frais professionnels qui me sont versées, majorées du coût réel des chambres d'hôtel conformément au décompte fourni par mon employeur (joint en annexe).

Ainsi, j'ai déduit les frais auxquels je suis exposé à l'occasion de mes déplacements professionnels, conformément aux termes de la lettre de la Direction de la Législation Fiscale du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie en date du 15 février 1999 (jointe en annexe).

Je me tiens, bien entendu à votre entière disposition si nécessaire.

Je vous prie d'agréer Monsieur, mes salutations distinguées.

## Salaires et assimilés :

Net fiscal cumulé .....	81287 €
Frais professionnels cumulés / Nuits d'hôtel .....	6344 €
TOTAL.....	87631 €

## Récapitulatif Global des frais :

1. Frais de Courrier.....	16095 €
2. Frais vestimentaires.....	1019 €
3. Frais de bureau .....	1015 €
4. Frais de communication .....	120 €
5. Frais de transport domicile / travail.....	3331 €
6. Cotisations syndicales .....	348 €
TOTAL.....	21928 €

## Récapitulatif détaillé des frais :

### 1. Frais de courrier

Pour le calcul de ces frais, j'utilise le barème applicable pour la zone Euro (147 €).  
Je joins en annexe un calendrier de mes journées d'engagement.

Pour 163 jours d'engagement :

▪ 60 missions d'1 journée soit	$147 \times 0.5 \times 60 = 4410 \text{ €}$
▪ 39 missions de 2 jours soit	$147 \times 1.5 \times 39 = 8599 \text{ €}$
▪ 7 missions de 3 jours soit	$147 \times 2.5 \times 7 = 2572 \text{ €}$
▪ 1 mission de 4 jours soit	$147 \times 3.5 \times 1 = 514 \text{ €}$

**TOTAL : 16095 €**

### 2. Frais vestimentaires

Calculés sur la base d'une chemise par journée d'engagement (5 €), d'une veste et de deux pantalons par mois (17 €).

Chemises :  $163 \times 5 = 815 \text{ €}$

Costume :  $17 \times 12 = 204 \text{ €}$

**TOTAL : 1019 €**

3. Frais de bureau

Mon entreprise ne met pas à ma disposition de bureau sur mon lieu de travail par conséquent, j'utilise une des pièces de mon appartement comme bureau professionnel.

Je suis co-locataire d'un appartement au 84, rue Boileau à Lyon.  
Le bureau de 12m<sup>2</sup> représente 12% de la surface de l'appartement.

Loyer annuel et charges..... 14248 €  
EDF ..... 1604 €  
Taxe d'habitation et assurance ..... 817 €

Total pour l'année 2004 : 16669 €

Je participe à hauteur de 66% aux loyers et frais généraux de l'appartement.

J'utilise le bureau à 50% pour l'usage professionnel.

Frais de bureau :  $0,12 \times 0,66 \times 0,5 \times 16669 = 660$  €

Achat d'un ordinateur d'un montant de 1065 € utilisé à 40% pour des raisons professionnelles, soit 355 € pour la première année

**TOTAL FRAIS DE BUREAU : 1015 €**

4. Frais de communication

Téléphone, téléphone portable et internet.

La part dévolue à l'usage professionnel est estimée à 10 € par mois.

**TOTAL : 120 €**

5. Frais de trajet domicile/travail

De mon domicile de Lyon à l'aéroport, la distance est de 30 km.

107 Aller/Retour en Peugeot 206 cc de 9 cv.

Kilométrage réalisé :  $107 \times 60 = 6420$  km

**FRAIS : 3331 €.**

6. Cotisations syndicales

Syndicat du Personnel Navigant de l'Aviation Civile

BP 82 – 78330 FONTENAY LE FLEURY

**Cotisations syndicales pour 2005 : 348 €**

## ANNEXES

- I. Lettre de la DLF (recto/verso).
- II. Calendrier d'Activité.
- III. Décompte des nuitées.
- IV. Attestation fiscale emploi à domicile.
- V. Attestation de dons à des œuvres caritatives.